

**Gilles Vieille Marchiset  
et Anne Tatu-Colasseau (Dir.)**

**Sociologie(s) du sport.  
Approches francophones et circulation des savoirs.**

**L'Harmattan  
Logiques sociales**

## Sommaire

### **Introduction :**

Genèse et circulation des savoirs en sociologie du sport de langue française.

Gilles Vieille Marchiset (Université de Strasbourg) et Anne Tatu-Colasseau (Université de Franche-Comté).

### **1<sup>ère</sup> partie : Regards francophones sur le développement de la sociologie du sport.**

Chapitre 1 : Les concepts mobilisés dans la sociologie du sport de langue française : ébauche d'un état des lieux et éclairages comparés.

Jean-Paul Callède (CNRS Paris).

Chapitre 2 : Pierre Bourdieu en sociologie du sport, réflexions critiques.

Bernard Michon (Université de Strasbourg).

Chapitre 3 : La sociologie du sport en Suisse : sources, développement et état des lieux.

Christophe Jaccoud (Universités de Neuchâtel) et Dominique Malatesta (École des Hautes Études en travail social et santé de Lausanne).

Chapitre 4 : La sociologie du sport en Tunisie : orientations conceptuelles et futurs enjeux.

Zouheir Benjannet (Université de Gafsa).

Chapitre 5 : La longue traversée du désert de la sociologie du sport au Maroc.

Abdellatif Naja (Centre National des Sports Moulay Rachid de Rabat/Salé).

Chapitre 6 : Production et diffusion des connaissances en loisir dans le Québec francophone.

Pascale Marcotte et Marc-André Lavigne (Université de Québec à Trois-Rivières).

## **2<sup>ème</sup> partie : Trajets de sociologues du sport**

Chapitre 7 : Le sport et l'action motrice sous le regard des sciences sociales.

Pierre Parlebas (Université de Paris-Descartes).

Chapitre 8 : La *métis* scientifique en sociologie du sport.

Christophe Gibout (Université de Dunkerque).

Chapitre 9 : Dire l'expérience sportive.

Jean Griffet (Université de la Méditerranée).

Chapitre 10 : Les enseignements d'une approche multifocale : le cas du cirque contemporain.

Émilie Salaméro (Université de Toulouse).

Chapitre 11 : Du concept d'urbanité à la notion d'urbanité ludique. L'exemple du Parkour urbain.

Florian Lebreton (Université de Rennes).

Chapitre 12 : L'analyse des filiations sportives à la confluence des sciences sociales et des sciences de l'évolution : un nouveau champ d'investigation.

Thierry Lesage (Université de Paris-Descartes).

Chapitre 13 : L'auto-formation par les pratiques sportives et l'engagement associatif dans le temps de loisir.

Jean-Michel Peter (Université de Paris-Descartes).

### **Perspectives :**

Dire son corps à vif : vers une épistémologie de l'expérience sportive en 1<sup>ère</sup> personne ?

Bernard Andrieu (Université de Lorraine).

### **Postface**

Gilles Vieille Marchiset (Université de Strasbourg)

## Introduction générale

### Genèse et circulation des savoirs en sociologie du sport de langue française.

Gilles Vieille Marchiset et Anne Tatu-Colasseau.

Le sport fait appel à des réalités protéiformes mêlant, dans des dimensions diachronique et synchronique, des pratiques corporelles, des spectacles, des objets, des marchés (Vieille Marchiset, Wendling, 2010). Le sens commun regroupe le sport qui se pratique, qui se voit, qui se vend. Dans son acception savante, le sport peut être une pratique légitime, une culture, une idéologie, un mythe, une mise en scène. Dans un sens restreint, il est appréhendé comme compétitif et associatif en se différenciant des jeux corporels. Dans son acception large, il englobe la compétition, le loisir, le club, l'école, le sanitaire, l'informel. Sa définition est donc flottante, composite et métissée. Les sciences sociales se sont progressivement appropriées ce qu'elles ont présenté comme « fait social total » ou « laboratoire d'analyse du social ». Souvent lancées comme slogans, ces affirmations ont abouti à de multiples études regroupées dans le terme générique de « sociologie du sport ». D'abord centrée sur les pratiques, la sociologie du sport de langue française s'est ensuite attardée sur les spectacles et les politiques du sport. De nombreux manuels font état de ces travaux (Thomas *et all.*, 1987 ; Defrance, 1997 ; Bodin, Héas, 2002 ; Duret, 2003, 2010). Pour autant, la question de l'unité, de la légitimité et de la reconnaissance de ce secteur de la sociologie se pose encore aujourd'hui, tant les travaux sont inégaux et disparates.

Objet original, le sport croise le chemin de champs sociologiques pluriels (corps, loisir, famille, culture, politique, travail, professions, organisations, genre, éducation...) qui influencent la définition même de l'objet sportif, au point qu'il est justifié de se demander si une sociologie du sport est possible. Coïncée entre ces différents champs, celle-ci a en fonction des contextes nationaux une existence plus ou moins légitime. La circonscription d'un secteur autonome est à questionner. Le contexte français semble d'ailleurs tout à fait spécifique à ce sujet, la sociologie du sport ayant bénéficié de l'émergence des sciences et techniques des activités physiques et sportives dans le domaine universitaire (Michon, 1995). D'autres pays francophones n'ont pas bénéficié de cette réalité institutionnelle, la sociologie du sport demeurant alors souvent en friche, même si certains scientifiques ont pu imposer des travaux de grande qualité. Ces considérations posent, en premier lieu, la question du processus de structuration de ce domaine de recherche, de ses racines épistémologiques et de ses liens avec les modélisations existantes. Elles s'inscrivent plus précisément, dans le cadre de cet ouvrage collectif, au niveau de la circulation et de la transmission des savoirs dans les pays francophones : il s'agit alors d'explorer les processus qui ont fait « *passer d'hier à aujourd'hui le corpus de connaissances, de valeurs ou de savoir-faire qui assoit, à travers de multiples allers et retours, l'identité d'un groupe stable* » (Debray, 1997, p.21). Les modalités de transmission et de circulation des savoirs académiques, autant théoriques que méthodologiques, font l'objet de lutte de territoires entre secteur institutionnel (par exemple, les sections du Conseil national de l'Université en France), entre acteurs scientifiques (rattachés le plus souvent à des écoles de pensée), entre universités ou entre sociétés savantes. « *Transmettre, c'est organiser, donc faire territoire : solidifier un ensemble, tracer des frontières, défendre et expulser* », précise Régis Debray (1997, p.31). Les lignes de démarcation donnent alors une place essentielle aux aspects symboliques qui encadrent la production des connaissances scientifiques et attisent le feu des conflits dans l'espace de transmission et de circulation des savoirs académiques (Bourdieu, 1984). La sociologie du sport construite par des acteurs issus le plus souvent du monde enseignant et de la classe moyenne peine à gagner ses lettres de noblesse dans l'espace francophone. La « *lutte pour la*

*reconnaissance* » (Honneth, 2000) reste l'enjeu majeur dans la constitution et la transmission d'une sociologie du sport de langue française. Le monde académique, notamment les disciplines mères (sociologie, anthropologie, ethnologie, psychologie sociale...), rechigne à rendre visible et à attribuer une valeur<sup>1</sup> à ce corps de savoirs spécifiques sur le sport.

Dans la sociologie du sport de langue française, les chercheurs ont généralement emprunté des concepts à la sociologie générale pour les appliquer à un nouvel objet. En ce sens, et à l'exception de quelques auteurs, les sociologues du sport, en mobilisant des cadres théoriques extérieurs, n'ont pas cherché à créer des concepts propres. Cette absence de modélisation spécifique ne révèle-t-elle pas une faille dans l'existence d'un champ propre ? Le sport n'étant alors qu'un terrain d'application d'une sociologie de la culture, du loisir, du travail ou des politiques publiques notamment. Si Jean-Paul Callède (2007) a montré à quel point le foisonnement des recherches dans la sociologie française du sport a été généreux et basé sur des modèles théoriques variés, il a dans le même temps souligné l'influence durable et souveraine de grands sociologues sur ces travaux (Bourdieu, Elias...). Ce culte des auteurs dominants, voire hégémoniques, dessert à l'arrivée un domaine scientifique finalement vassalisé. Les années 1980 illustrent le propos par l'omniprésence de Pierre Bourdieu dans les travaux universitaires en France<sup>2</sup>. Cette démarche a eu pour conséquence de rendre la sociologie du sport momentanément hermétique à d'autres angles d'approche de l'objet sportif. Cette myopie temporaire a surtout freiné l'éclairage d'autres éléments fondateurs et organisateurs du phénomène sportif. C'est en ce sens qu'elle soulève un autre enjeu, celui de la démarche de recherche utilisée.

Dépendante de grands noms des sciences sociales et structurée autour de paradigmes forts, la sociologie du sport s'emploie alors à appliquer à son objet des cadres théoriques éprouvés par ailleurs. Dès lors, la sociologie du sport reste à ce niveau plus « accumulative » que cumulative. L'ensemble des pratiques sportives est étudié dans les thèses de doctorat qui confirment l'outillage théorique. L'espace des sports du courant bourdieusien a été ainsi analysé sous toutes ces facettes. La perspective scientifique est alors fixiste, sans évolution. Les ajustements ou, plus ambitieuses, les transformations, voire les mutations scientifiques sont inenvisageables. Certains pionniers prennent cependant d'autres voies en empruntant les systèmes conceptuels dans d'autres domaines : l'analyse stratégique en sociologie des organisations, la référence aux dispositions en sociologie de la culture, l'appui sur les théories féministes du genre... A contrario, les rares instigateurs de concepts novateurs ont rarement une portée significative dans leur propre pays ou dans les autres pays de langue française. Le cas de Pierre Parlebas investiguant les réseaux de communication dans les jeux et les sports afin de constituer une science de l'action motrice est ici révélateur. Dès lors, progressivement, sous l'influence de pionniers, ayant pris position dans le champ universitaire, des poches paradigmatiques géographiquement situées, avec des frontières symboliques fortes, émergent : la sociologie bourdieusienne à Paris-Orsay et à Strasbourg dans les années 1980-1990, l'analyse stratégique à Grenoble au début des années 1990, la perspective anthropologique et symbolique à Marseille et Montpellier dans les années 1990, l'optique féministe à Paris-Orsay depuis 2000, la sociologie des dispositions à Toulouse depuis 2000... Des territoires de transmission se cristallisent autour de professeurs ordinaires, qui diffusent par la formation des docteurs des savoirs théoriques et pratiques en sociologie du sport. Ces poches de savoirs académiques se constituent plus ou moins en écoles au gré des conjonctures universitaires locales, des sources de financement de la recherche et des réseaux d'influence investis (commissions de qualification et de recrutement, sociétés savantes, revues).

---

<sup>1</sup> Ces deux procédures sont à la base du processus de reconnaissance chez Axel Honneth (2006).

<sup>2</sup> C'est également le cas en sociologie de la culture et de l'éducation.

Par ailleurs, la lutte pour la reconnaissance passe par la diffusion des savoirs dans les organes académiques classiques : des colloques aux revues professionnelles et surtout académiques. Traditionnellement les sociologues du sport de langue française ont davantage plébiscité les colloques et revues professionnelles jusqu'aux années 2000. Seules quelques revues d'envergure (*Esprit* en 1982 et 1986, *Actes de la recherche en sciences sociales* en 1989 et 1994, *les Annales de la recherche urbaine* en 1998, *L'Année sociologique* en 2002...) ont publié des numéros spéciaux relatifs à la sociologie du sport. Quelques revues spécialisées (*STAPS*, *Science et motricité*, *Loisir et société*...) se sont imposées, souvent avec grande difficulté, dans le champ académique. Dans le contexte actuel, la course effrénée à la publication, que certains qualifient de pensée du nombre stérile, n'efface pas le capital symbolique des revues anciennes. Les effets des classifications et autres indexations ont conforté les organes de publication établis (revues de prestige, éditeurs essentiels), même si de nouveaux venus ont profité de l'aubaine pour s'imposer grâce à leurs soutiens, notamment leur comité scientifique. À ce niveau, les organes de publication de la sociologie du sport demeurent peu reconnus, même si certaines revues comme *STAPS. Journal of sciences of sports and physical education* sont parmi les plus lus en langue française. Ces supports spécialisés touchent un public restreint et sont peu cités, ce qui dénote une faible audience des auteurs, pourtant prolifiques, sur le sport. Les sociologues d'autres champs, se penchant sur l'objet sportif, occultent souvent les travaux existants, annihilant toute démarche cumulative de production des savoirs dans la sociologie du sport (Collinet, 2002). Ce constat traduit les faibles lisibilités et légitimités de la sociologie du sport ou, plus exactement, une déficience récurrente de communication et de circulation des connaissances et des savoirs entre des secteurs de recherche cloisonnés pourtant porteurs de problématiques renouvelées.

Au-delà de cette question, comment la sociologie du sport travaille-t-elle ou exploite-t-elle sa proximité avec d'autres champs scientifiques, tels l'ethnologie, l'anthropologie, la philosophie, l'histoire, la géographie, la science politique ? Un croisement des regards est-il possible ou seulement souhaitable ? Aujourd'hui comme hier, les mondes académiques vivent en parallèle. Les sociologues sur le sport se démarquent des sociologues du sport : une analyse systématique des bibliographies des uns et des autres conforterait probablement l'idée d'une démarcation nette entre leurs perspectives. Seuls quelques chercheurs ayant une double formation en sociologie et sciences du sport rendent plus poreuses les frontières entre ces secteurs de production et de circulation des savoirs académiques. Les croisements et controverses restent pourtant fondamentaux pour découvrir de nouveaux angles d'attaque dans l'exploration sociologique à propos du sport.

Ce fonctionnement cloisonné peut également être interpellé d'un point de vue international et révéler des formes d'autarcies handicapantes. La confidentialité et l'isolement de la sociologie du sport française témoignent d'une tradition potentiellement « franco-française », longtemps basée sur un modèle théorique bourdieusien et renforcée par la structuration universitaire des STAPS. En effet, la dimension pluridisciplinaire de cette section universitaire est souvent apparue comme un obstacle à la reconnaissance académique de par sa dépendance aux autres champs scientifiques. Cette dévalorisation, souvent issue du sérail même des STAPS<sup>3</sup>, a eu des répercussions sur la considération de la sociologie du sport. Comme tout élément dominé, les STAPS et la sociologie du sport participent pleinement à leur propre dépréciation. Ce particularisme français semble marquer la transmission des savoirs et méthodologies sociologiques entre les pays francophones. La circulation entre les pays prend le plus souvent la forme d'influences non réciproques à questionner. Certes, le

---

<sup>3</sup> Cet aspect est d'ailleurs surprenant au vu de la qualité des dossiers scientifiques des enseignants-chercheurs qualifiés et recrutés dans ce champ par rapport à d'autres sections universitaires.

passé colonial marque encore les milieux académiques africains. Du Maghreb aux pays subsahariens en passant par l'Afrique de l'Ouest, les références sociologiques françaises sont encore influentes. Le cadre de lecture proposé par Parlebas, dont les travaux tunisiens se font largement l'écho, illustre la tendance. Mais ces influences ne traduisent-elles pas des relations de dépendance culturelle, plus que des relations de coopération égalitaire et réciproque, qui entravent la production de nouveaux cadres théoriques davantage adaptés aux contextes territoriaux particuliers ? La prise de distance culturelle et épistémologique serait une voie à favoriser pour renouveler les modes d'appréhension en sociologie du sport. Le Québec, influencé par les traditions nord-américaines et françaises, ouvre des voies en réinterrogeant le concept de loisir transposable au sport, notamment au niveau de l'expérience du corps et de l'attachement aux lieux ou aux communautés. De la même manière, la sociologie du sport en Suisse aux confluences des traditions germaniques et françaises notamment, propose des voies hétérodoxes et novatrices, notamment sur le marquage sportif dans la ville et sur le genre du sport. Les frontières des disciplines et des concepts sont ainsi bousculées pour créer des savoirs originaux. Pour autant, comme en France, chaque territoire dépend de l'histoire de la production et de la circulation des savoirs, révélant des routines de pensée, des cristallisations partisans et des lourdeurs institutionnelles.

Cet ouvrage collectif, issu des réflexions soumises à discussion lors du Colloque international AISLF de Besançon, les 28 et 29 juin 2010, se donne d'abord pour objectif d'éclairer les constats précédents au travers des regards portés par des chercheurs francophones chevronnés, et souvent pionniers, sur la genèse des influences durables et des conditions de structuration du champ spécifique de la sociologie du sport dans leur pays.

Jean-Paul Callède nous propose ainsi d'ouvrir et de structurer les débats sur la situation de la sociologie du sport de langue française au travers d'une réflexion qui balaye successivement les précautions préalables à tout travail d'inventaire bibliographique, l'analyse des revues de l'art existantes, la mise en valeur de la dimension nécessairement collective, cumulative et évolutive du travail de développement des connaissances en sociologie du sport, avant d'envisager les ambivalences et les limites d'une telle entreprise et de finir sur les perspectives porteuses d'espoir (ou salutaires ?).

Bernard Michon pose une analyse critique de la position de Bourdieu dans l'espace de production scientifique en sociologie du sport depuis les années 1970. À partir d'une critique du caractère flottant de l'objet sport en sciences sociales, il propose d'abord de circonscrire l'analyse aux pratiques d'exercice corporel : par une double interaction productive d'influence popperienne entre les théories du social et les sociologies spécifiques, il est possible d'étayer l'épaisseur sociologique des travaux en sociologie du sport. Quatre périodes sont alors répertoriées de 1970 à nos jours avec l'ombre d'un sociologue pourtant peu prolix sur le sport : Pierre Bourdieu. Cet auteur majeur a lancé des scientifiques autochtones dans l'analyse d'un espace des sports qu'ils ont appréhendé dans une posture en lien avec leurs dispositions sportives construites. Cet effort d'historicité et de distanciation sur une période cruciale de la sociologie du sport de langue française est indispensable, aux yeux de Bernard Michon, pour construire une sociologie solide et productive pour l'avenir.

Malgré un dynamisme apparent, Christophe Jaccoud et Dominique Malatesta nous informent que la sociologie du sport en Suisse reste largement en retrait. Les hypothèses à cette difficile émergence tiennent, pour eux, autant à la situation de l'institution sportive suisse elle-même, qu'aux conditions de mise en place de la sociologie générale. D'un côté, le contexte confédéral du pays n'a pas conduit à une structuration forte et nationaliste du dispositif sportif global ; de l'autre, le même contexte national morcelé et disparate d'un point de vue linguistique n'a favorisé ni le développement académique de la sociologie, ni sa déclinaison en sous-champ sportif. Pour autant, une sociologie du sport émerge et se structure

depuis les années 1980. Les auteurs nous en dressent un panorama exhaustif au travers de l'héritage historique, de la spécificité des sciences du sport et du rôle de quelques acteurs-clés dont les travaux princiels de sociologie prennent le sport comme objet, avant d'en lister les freins persistants.

Ben Jannet Zouheir dresse à son tour le tableau du développement de la sociologie du sport en Tunisie depuis les années 1970. À l'instar du développement de la sociologie tunisienne comme champ scientifique autonome, la sociologie du sport s'y développe selon deux tendances principales qui se succèdent dans le temps. Elle est d'abord, entre 1970 et 1990, une macrosociologie du phénomène sportif qui oppose bien souvent modèle culturel sportif moderne et modèle tunisien traditionnel pour démontrer l'inadaptation du modèle proposé par les colons, les points d'achoppement entre les deux cultures et les relations de domination. Elle est ensuite, à partir de 1990 jusqu'à aujourd'hui, une microsociologie du détail, des logiques d'acteurs qui investissent les pratiques sportives à l'instar des femmes qui se l'approprient comme espace de redéfinition de leur place.

Abdellatif Naja montre dans son article à quel point le développement de la sociologie du sport marocaine est dépendant de celui de la sociologie générale. Il resitue d'abord le contexte colonialiste hautement manipulé de l'émergence de la sociologie marocaine, particulièrement celle du milieu rural berbère et non-musulman. Ce préalable lui permet de souligner le retard pris par cette sociologie tant la déconstruction théorique, méthodologique et institutionnelle, s'est imposée comme devoir scientifique premier à la fin du Protectorat. Les sursauts porteurs d'espoir des années postcoloniales sont vite anéantis par une politique « de plomb » entre 1960 et 1990 à l'encontre d'un savoir sociologique perçu comme une menace pour l'ordre social. En analysant les moteurs de l'émergence de la sociologie du sport en France, l'auteur montre que les mêmes conditions stimulantes, notamment institutionnelles, n'ont pas eu cours au Maroc, laissant la spécialité sans structure support, malgré de belles initiatives du seul Centre National des Sports Moulay Rachid dans les années 1980. La sociologie du sport continue, selon lui, à s'inscrire dans une situation plus globale de « crise de la production intellectuelle des universitaires marocains » (Cherkaoui, 2009, p.23).

Le propos de Pascale Marcotte et de Marc-André Lavigne permet de prendre conscience de la grande spécificité du Québec : la thématique du sport abordée sous l'angle sociologique est incluse dans le domaine beaucoup plus vaste du loisir, ce qui ne va pas sans une certaine fragmentation du champ au niveau organisationnel et professionnel. Celle-ci induit une multiplicité et une spécialisation des tâches et compétences des acteurs en charge du loisir et exige des constructions de contenus de formation variés. La dispersion et la multidisciplinarité scientifiques sont générées par cette situation, au point qu'il est difficile d'identifier des intérêts communs, voire complémentaires, aux différentes communautés de chercheurs en charge du loisir. Il représente finalement un champ d'application de plusieurs disciplines. Les auteurs se livrent ensuite à l'analyse de la production des connaissances en loisir au Québec, laquelle révèle un maillage puissant entre trois milieux, universitaire, professionnel et gouvernemental. La question de l'autonomie de la recherche se pose alors légitimement. Enfin, les auteurs réfléchissent, d'un point de vue épistémologique, à l'histoire et à la position géographique du Québec qui, en se cumulant, donnent naissance à une mosaïque de traditions sociologiques et scientifiques (française, britannique et américaine). Malgré ces influences couplées, l'ère des échanges scientifiques transfrontaliers reste à l'état embryonnaire.

L'ouvrage poursuit ensuite l'ambition d'ouvrir des pistes renouvelées de construction des connaissances en sociologie du sport de langue française en s'appuyant sur les témoignages de sociologues du sport reconnus et de jeunes docteurs. Tour à tour, ils interrogent leurs choix et positionnements scientifiques à l'occasion de leurs travaux ou de



leur carrière mettant ainsi en perspective les héritages, filiations et apports spécifiques de leur réflexion sociologique.

Ainsi, après avoir rappelé la position multi-dominée de la sociologie et des sociologues du sport, Pierre Parlebas revient sur la démarche originale et unique qui l'a conduit à proposer une science sociale spécifique : la praxéologie motrice adaptée au champ spécifique des STAPS. Centré sur l'action et la motricité humaine, considérée comme le résultat d'une construction sociale, il nous rappelle les concepts de son approche et leur enrichissement par la « fréquentation » des autres disciplines, pour finir avec force sur sa méthodologie empirique et inductive.

Face au constat d'autoritarisme dogmatique exercé par quelques figures emblématiques de la sociologie sur le champ des APS, Christophe Gibout nous soumet une manière innovante et plus *artisanale* d'être sociologue. Celle-ci reconnaît le poids de la biographie du chercheur dans la construction d'une sociologie *dans l'action et sur l'action* sans renoncer à l'extériorité de l'objet ; elle s'accommode d'un rapport au temps ambigu pris entre la lenteur exigée par la maturation de l'appréhension de l'objet et, *a contrario*, l'urgence et l'opportunisme liés à l'éphémère expression sociale de certains faits sportifs ; elle appelle également l'acceptation de la relativité des travaux sociologiques face à la diversité spatiale et temporelle des faits sociaux étudiés ; elle souscrit, enfin, au refus de *l'autochtonie scientifique*, invitant au dialogue entre champs scientifiques.

Jean Griffet nous livre le résultat de sa réflexion sur la constitution des concepts en lien avec l'expérience sportive. Ce faisant, c'est la dimension sensible de l'expérience qui lui paraît la plus problématique à intégrer au concept de sport, c'est-à-dire celle qui touche à la compréhension de la signification donnée à l'activité sportive par les pratiquants eux-mêmes, source de variation sémantique du mot sport. Le concept-outil utilisé par le chercheur pour appréhender son objet préoccupe l'auteur. Il nous présente ici les trois voies qui lui permettent d'appréhender l'objet qui est le sien, celui de l'expérience sportive saisie au travers de sa dimension sensible et subjective : l'expression des sensations, le partage de l'expérience et l'analyse des « jeux aux limites ».

À partir de son travail de thèse sur le cirque contemporain, Émilie Salamero apporte sa pierre à l'édifice d'une réflexion épistémologique sur la manière théorique, conceptuelle et méthodologique de se saisir d'un objet de recherche en sociologie du sport et sur sa nécessaire évolution au cours d'un parcours de chercheur. En partant de l'état des connaissances sur l'objet « Cirque » en sciences sociales et sur la transformation sociale récente de cet objet, elle déroule les fils d'une « approche multifocale » indispensable à la compréhension du parcours de l'artiste de cirque. Elle montre également comment le terrain impose de nécessaires réorientations théoriques pour mieux appréhender son objet, dans une démarche inductive exigeant des allers-retours permanents entre terrain et théorie, invitant une fois encore à envisager la complémentarité de cadres théoriques au service du terrain.

En revenant également sur son objet de thèse, Florian Lebreton analyse les choix épistémologiques présidant à l'analyse et à la compréhension des sports urbains alternatifs et émergents. Sa démarche prend d'abord appui sur un schème herméneutique permettant de laisser de la place au sens donné par les acteurs à leur pratique. Elle esquivé ainsi le piège du placage d'un cadre de pensée préconstruit sur un fait sportif innovant : celui de l'appropriation ludique et sportive de l'espace public urbain. L'auteur nous expose ensuite les raisons du choix d'une démarche inductive délibérative, ancrée dans un cadre interactionniste, à la base de la notion d'urbanité ludique.

Dans son article, Thierry Lesage se penche sur son travail de thèse concernant les filiations entre pratiques sportives, particulièrement celles liant jeux de paume et jeux de raquette. Aux perspectives, nécessairement diachronique (socio-historique) et synchronique (praxéologie motrice), permettant d'appréhender les dynamiques évolutives à la base du

passage d'une pratique à l'autre, il en propose une troisième, complémentaire, empruntant l'outillage conceptuel des sciences de l'évolution. Cette approche permet de dépasser les résultats contradictoires obtenus par le cumul des traits de caractère des pratiques avec la chronologie de leur apparition, en empruntant plus précisément aux systématiciens qui classifient des traits de caractère génétiques des espèces découvertes sur une échelle temporelle. La méthode appliquée ici à des processus et objets culturels ne verse pas pour autant dans un monisme épistémologique qui consisterait à penser que les mêmes lois régissent les faits de nature et les faits sociaux. Après nous avoir donné quelques exemples d'emprunts conceptuels, son questionnement débouche sur une perspective méthodologique interdisciplinaire d'appréhension des processus d'héritage et de filiation sportive audacieuse et stimulante.

Jean-Michel Peter analyse l'expérience de loisir sportif (entendu tout autant comme pratique physique que comme engagement associatif) comme source d'acquisition de savoirs. Son but est de poursuivre l'ébauche d'une sociologie de l'autoformation, en filigrane des travaux de Joffre Dumazedier. Pour ce faire, il questionne d'abord les intérêts et limites des différents cadres théoriques existants et permettant de penser le changement social. Ensuite, en partant de ses terrains, il dévoile les processus d'innovation et de créativité sociale et culturelle en jeu. Il révèle ainsi l'invention partielle de l'individu par lui-même au travers d'une pratique de loisir sportif.

En guise d'ouverture, Bernard Andrieu nous propose dans une réflexion finalement prospective d'envisager la complémentarité de deux types de sociologies du sport : d'une part une sociologie réalisée à la « 3<sup>ème</sup> personne », celle des pionniers méthodologiques avec des concepts et des terrains éprouvant toujours la pertinence et la fécondité de modèles existants et d'autre part l'émergence d'une sociologie de la « 1<sup>ère</sup> personne » dans laquelle les « corps à vif » prennent la parole à l'instar de ceux, assez inédits, de cet ouvrage sur l'urbanité ludique ou le cirque.

Gilles Vieille Marchiset propose au final des orientations épistémologiques pour asseoir des savoirs sociologiques au travers d'une ouverture anthropologique, donnant du sens à des expériences sportives variées. Il s'agit de prôner pour les jeunes générations une libération paradigmatique en se démarquant d'abord des démarches déductives et partisans, en faisant tomber les lunettes idéologiques, en orientant différemment l'« œil du sociologue » sur des faces inexplorées du sport.

### **Bibliographie :**

- Bodin, D., Héas, S. (2002), *Introduction à la sociologie du sport*, Paris : Chiron.
- Bourdieu, P. (1984), *Homo academicus*. Paris : Éditions de Minuit.
- Callède, J.-P. (2007), *La sociologie française et la pratique sportive (1875-2005)*. Pessac : éd. MSHA.
- Callède, J.-P. (2010), La sociologie française et le sport. *La revue pour l'histoire du CNRS*, n°26, 14-17.
- Collinet, C. (2002), Le sport dans la sociologie française. *L'Année sociologique*. Vol. 52, 2, 271-295.
- Debray, Régis (1997), *Transmettre*. Paris : Odile Jacob.
- Defrance, J. (1997), *Sociologie du sport*. Paris : La découverte.
- Duret, P. (2010), *Sociologie du sport*. Paris : PUF.
- Godbout, Jacques T. (2006), *Ce qui circule entre nous*. Paris : Seuil.
- Honneth, Axel (2000), *La lutte pour la reconnaissance*. Paris : Cerf.
- Honneth, Axel (2006), *La société du mépris*. Paris : La Découverte.

Michon, B. (1995), Éléments pour une histoire de la sociologie du sport en France. Hier, aujourd'hui, demain. In Augustin J.P., Callède J.P. (dir.), *Sport, relations sociales et action collective*, Bordeaux : MSHA, 735-740.

Thomas, R., Haumont, A., Levet, J.L. (1987), *Sociologie du sport*. Paris : PUF.

Vieille Marchiset, G., Wendling, T. (2010), Aux frontières du sport. *Ethnographiques.org*, n°20.